

## TERRES ET SEIGNEURS



EN DONZIAIS

---

*CHÂTELLENIE DE COSNE*

---

# COSNE

*(CHÂTEAU COMTAL, ENCEINTE ET TOUR FRAICTE,  
PALAIS ÉPISCOPAL)*



*"La ville et chasteau de Cosne"*

Gravure réalisée par Chastillon (1640) (fonds Breugnot, aux Archives municipales de Cosne - 113 W 75)

La vieille cité gallo-romaine de Cosne (Condate), bien placée dans un coude de la Loire, au confluent du Nohain et au croisement de grandes routes terrestres a toujours eu une grande importance commerciale. Elle fut à ce titre un enjeu de pouvoir, fut fortifiée et dotée d'un château.

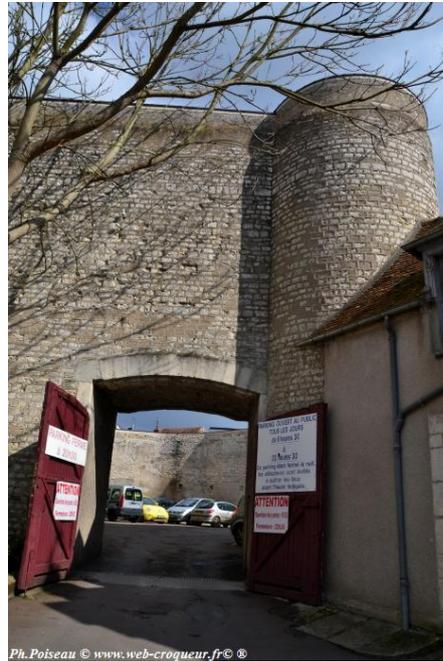


## **I/ Château comtal**

Après les invasions barbares, la cité était passée sous l'autorité de l'Evêque d'Auxerre, au Ve siècle, qui fit face aux ambitions des comtes de Nevers dès la création de ce comté au Xème siècle. Son histoire et son architecture ancienne ont donc été marquées par cette rivalité : les évêques y ont construit et entretenu un château dès l'origine, ainsi qu'une enceinte fortifiée au IXème siècle.

Renforcé progressivement, il fut entièrement reconstruit au XIIIème siècle par les comtes de Nevers qui s'en étaient rendus finalement maîtres et avaient renforcé les fortifications de la ville pour résister aux attaques de seigneurs voisins.

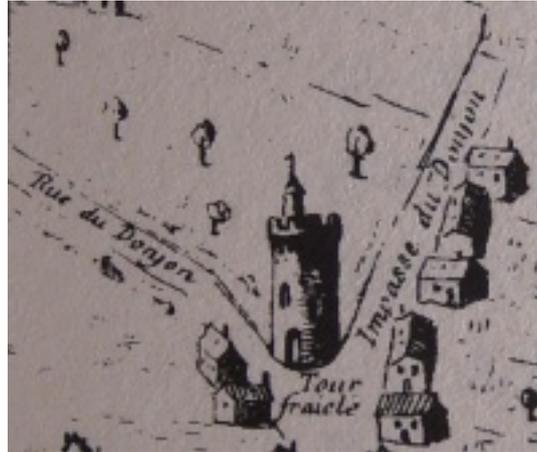
On peut en voir les restes dans la rue Alphonse Baudin où un portail donne accès à un vaste parking : plan octogonal, murailles, 4 tours rondes et 2 tours carrées. L'ensemble fut abaissé sur ordre de Richelieu vers 1640, à l'exception du donjon-porche doté d'un arc gothique visible depuis la rue Duguet. En 1860, il fut partiellement démoli pour permettre la construction d'une prison, désaffectée en 1929. Aujourd'hui, les bâtiments abritent des locaux municipaux.



## II/ Ancienne enceinte et Tour Fraicte

L'invasion des Normands au IX<sup>ème</sup> siècle, qui ravageaient les bords de la Loire, avait obligé les évêques d'Auxerre à fortifier et à protéger le bourg de Cosne composé alors d'une quarantaine de maisons, par une enceinte. Sur le plan de 1879 d'Amédée Jullien, la *Tour Fraicte*, aussi appelée *Tour Froide*, se situe à l'angle de la rue du Donjon et de l'impasse du même nom. Aujourd'hui, elle se situerait place Dauphine.

Mais une certaine confusion s'est progressivement installée entre ce qui fut une tour de l'enceinte et ce monument spécifique destiné au guet.



La Tour Fraicte sur le plan d'Amédée Jullien

(in « La Nièvre à travers le passé »)

La « vraie » *Tour Fraicte*, construite en pierre, (peut-être en bois), se dressait sur une motte féodale et était entourée de fossés. Elle était distante de la Loire d'environ 9 à 12 mètres. À cette époque le fleuve longeait l'actuel quai du Sanitas. Amédée Jullien écrit que la Tour Fraicte était *chargée de la surveillance du guet sur la Loire*. Les fouilles effectuées sur le site en 1976 ont permis de localiser un fossé, large de 5 m et profond de 2 m. De la céramique et une pièce de monnaie ont été découvertes dans 9 fosses-dépotoirs et datées, ce qui permet de faire remonter la construction de la tour au IX<sup>e</sup> siècle.

Elle a sans doute été endommagée une première fois au XII<sup>e</sup> siècle, suite aux attaques d'Hugues le Manceau alors en guerre contre l'évêque d'Auxerre et le comte de Nevers.

Mais au XVIII<sup>e</sup> siècle, la tour est toujours là, désignée sous le nom de *Tour Froide*. Le 19 février 1772, le maire dénonce les agissements de personnes qui récupèrent les pierres de la tour et qui les revendent à des particuliers. Il exige que ces agissements cessent immédiatement mais n'est, apparemment, pas entendu. La puissance royale ayant rendu inutiles toutes les fortifications dans l'intérieur du royaume, la Tour Fraicte n'est plus entretenue, les murs s'écroulent, l'entrée des souterrains est obstruée par des amas de pierres. Bientôt il ne reste plus qu'une grosse motte de terre et quelques vestiges de murs. Un marinier de Loire entoure l'emplacement d'une haie plantée d'arbres et y sème du blé.

La question de la propriété de la butte est controversée, l'ordonnance royale de 1766, autorise « à prendre et à emblaver tout terrain vain et vague. » Consulté sur cette question, l'intendant de la généralité d'Orléans répond que « toute fortification appartenait indubitablement au Roy qui seul en pouvait disposer. » Pour résoudre ce problème de propriété, par brevet royal du 7 décembre 1776, Louis XVI concède à la communauté « une fortification sur le port de la Pescherie dite la tour froide. »

Les pierres de la *Tour Fraicte* servent à construire un quai, ce qui permet de libérer un espace suffisamment vaste pour créer une place qui sera la *place Dauphine* nommée ainsi en mémoire du Dauphin. À la Révolution, elle prendra le nom de *place de la Fédération*.

Des dégradations étant de nouveau commises, le conseil général de la commune de Cosne décide, en 1795, de détruire complètement la butte de terre. Ce fut chose faite et la *Tour Fraicte* ou *Tour Froide* n'est plus mentionnée dans les documents. Son nom subsiste uniquement dans la toponymie : la *rue de la Tour Froide*. Cette rue, dans laquelle avait lieu le marché aux oignons, reliait la *place de la Pêcherie* à l'actuelle *rue Edmé Lavarenne*. Elle est débaptisée le 31 mars 1907 pour devenir la *rue Marcellin Berthelot*.

Une confusion semble perdurer dans la mémoire cosnoise qui baptise *Tour Fraicte* le vestige de la tour qui se trouve à l'angle des rues Chollet et Marcellin Berthelot alors que cette tour est un vestige de l'enceinte construite pour protéger le bourg. Elle a été découverte lors de la démolition d'un garage ravagé par le feu, rue Pasteur.

### **III/ Palais épiscopal**

Quant aux évêques, se concentrant sur leur mission spirituelle et laissant aux comtes le soin de défendre la ville, ils construisirent au XI<sup>ème</sup> siècle un Palais Episcopal pour y faire leur résidence lors de leurs visites.

Edifié vers 1087 et reconstruit à la demande d'Hugues de Noyers, 57<sup>ème</sup> évêque d'Auxerre, l'ensemble qu'on peut toujours voir aujourd'hui fut inauguré en 1206, peu avant sa mort. Il continua d'appartenir à l'évêché jusqu'en 1640 et fut cédé aux officiers de justice, sans qu'on sache en quelles circonstances, en 1683.





Utilisé successivement comme auditoire de la prison voisine et comme hôtel de ville, après restauration en 1762, il servit encore de juridiction à la collecte de la gabelle. En 1891, il devint temple protestant et eut à partir de 1930 des propriétaires privés. Il accueille depuis quelques années des expositions et évènements.

Son architecture rappelle, à bien des égards, celle du Palais épiscopal d'Auxerre (Préfecture), de la même époque (*voir la page « Evêché d'Auxerre »*).

Rappelons que les évêques disposaient également d'un château défensif à **Villechaud** au sud de Cosne (*voir cette notice*).

---